



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'emploi, du travail
et des solidarités**

Annuaire du système d'inspection du travail

**Unité de contrôle Montpellier 3 : Secteur Est
Montpellier Nord, Mauguio, Lunel**



Hérault

Directeur départemental : François DELEMOTTE

615, Bd d'Antigone (Rue de Crète - entrée piéton)

CS 19002 - 34064 MONTPELLIER Cedex 2

Std : 04 67 22 88 88 - Fax : 04 67 22 88 89

Service de renseignements en droit du travail

Le service de renseignement de l'Hérault informe et conseille les salariés et les employeurs sur les questions de droit du travail, dans nos bureaux de Montpellier et Béziers, ainsi que par téléphone et courriel.

La DDETS de l'Hérault propose aux usagers la possibilité d'être reçus et renseignés sur rendez-vous :

Un numéro unique national pour les services renseignements en droit du travail

0 806 000 126

Service gratuit
+ prix appel

Service renseignements droit du travail				
Accueil physique (uniquement sur rendez-vous sur www.occitanie.direccte.gouv.fr)				
Montpellier (tous les jours sauf le jeudi matin)	9:00	11:30	14:00	16:00
Béziers (les mercredi et vendredi matin uniquement)	9:00	11:30		
Accueil téléphonique				
Tous les jours	9:00	11:30	13:30	16:00
Courriel				
ddets-droit-du-travail-renseignements@herault.gouv.fr				

Tél : 04 67 22 88 69 ou 88 52 ou 87 04 ou 87 25

Mail : ddets-uc3@herault.gouv.fr

Les rendez-vous se prennent via internet à l'adresse

<https://www.smartagenda.fr/pro/direccte-occitanie/rendez-vous/>

3 unités de contrôle pour 31 sections

Unité de contrôle Montpellier 3 : Secteur Est
Responsable : Hélène TOUCANE
ddets-uc3@herault.gouv.fr

Agent de contrôle
FRAY Hélène - Inspectrice du travail - 04 67 22 87 25

Section 3.1

Section à compétence générale et agricole
Compétence générale sur les communes de : Mauguio ; Candillargues ; Lansargues ; Mudaison
Etablissements agricoles sur le périmètre des sections 3.1, 3.7, 3.9 et 3.11

Agent de contrôle
MAGNIEN Nathalie - 04 67 22 87 04

Section 3.2

Compétence générale sur les communes de :
Castelnau le Lez ; Assas ; Teyran

Agent de contrôle
TITRAN Carole - Contrôleuse du travail - 04 67 22 87 25

Section 3.3

Compétence générale sur les communes de :
La Grande Motte ; Saint-Bres ; Saint-Just ; Saint-Nazaire de Pezan ; Montpellier (voir répartition des codes IRIS).

Agent de contrôle
CHAPUIS Cyril - Inspecteur du travail - 04 67 22 88 52

Section 3.4

Compétence générale sur les communes de :
Lunel ; Lunel Vieil ; Marsillargues ; Valergues ; Montpellier (voir répartition des codes IRIS)

Agent de contrôle
AMPIN Thomas - Inspecteur du travail - 04 67 22 87 04

Section 3.5

Section à compétence générale, compétence transports et compétence mines et carrières
Compétence générale sur les communes de :
Vendargues ; Beaulieu ; Boisseron ; Buzignargues ; Campagne ; Castries ; Entrevignes ; Montaud ; Restinclières ; Saint-Bauzille-de-Montmels ; Saint-Drezery ; Saint-Genies de Mourgues ; Saint Hilaire de Beauvoir ; Saint Jean de Cornies ; Saint Series ; Saturargues ; Saussines ; Sussargues ; Villetelle.
Compétence Entreprises de transports routiers de marchandises et interurbains de voyageurs des sections 3.3, 3.4, 3.5 et 3.6
Compétence mines et carrières ne comportant pas d'installations souterraines accessibles aux travailleurs implantées sur les sections 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.9.

Agent de contrôle
ALLARD Fleur - Inspectrice du travail - 04 67 22 88 52

Section 3.6

Section à compétence générale sur les communes de :
Le Cres ; Jacou ; Clapiers ; Montpellier (voir répartition des codes IRIS par section dans le tableau ci-après)

Agent de contrôle
CASANO Sandra - Inspectrice du travail - 04 67 22 88 52

Section 3.7

Section à compétences générale et transports

Compétence générale sur les communes de :

Saint Gely du Fesc ; Claret ; Fontanes ; Galargues ; Garrigues ; Guzargues ; Lauret ; Le triadou ; Les Matelles ; Prades le Lez ; Saint Croix de Quintillargues ; Saint Jean de Cuculles ; Saint Mathieu de Treviers ; Saint Vincent de Barbeyrargues ; Sauteyrargues ; Vacquieres ; Valflaunes ; Montpellier (voir répartition des codes IRIS)

Agent de contrôle
BISSON Maïlise - Inspectrice du travail - 04 67 22 87 04

Section 3.8

Section à compétence générale sur les communes de :

Combaillaux ; Grabels ; Montpellier (voir répartition des codes IRIS)

Agent de contrôle
MAUDET Morgane - Inspectrice du travail - 04 67 22 87 25

Section 3.9

Section à compétence générale sur les communes de :

Baillargues : Saint-Aunes ; Montpellier (voir répartition des codes IRIS)

Agent de contrôle
FERDJOUKH Sarah - Inspectrice du travail - 04 67 22 87 25

Section 3.10

Section à compétence générale, agricole et mines et carrières

Compétence générale sur les communes de : Ganges ; Agones ; Brissac ; Causse de la Selle ; Cazevieille ; Cazilhac ; Ferrieres les Verreries ; Gornies ; Juvignac ; Laroque ; Le Mas de Londres ; Le Rouet ; Montoulieu ; Moules et Baucels ; Murles ; Notre Dame de Londres ; Pegairolles de Bueges ; Saint André de Bueges ; Saint Bauzille de Putois ; Saint Jean de Bueges ; Saint Martin de Londres ; Vailhauques ; Viols en Laval ; Viols le Fort ; Montpellier (voir répartition des codes IRIS par section dans le tableau ci-après).

Compétence Etablissements agricoles des périmètres des sections 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.8 et 3.10

Compétence mines et carrières ne comportant pas d'installations souterraines accessibles aux travailleurs implantées sur les sections 3.1, 3.2, 3.7, 3.8, 3.10., 3.11.

Agent de contrôle
RINGLER Gaëlle - Inspectrice du travail - 04 67 22 87 25

Section 3.11

Section à compétence générale, compétence transports.

Compétence générale sur les communes de : Juvignas ; Montferrier sur Lez ; Saint-Clément de Rivière ; Montpellier (voir répartition des codes IRIS par section dans le tableau ci-après)

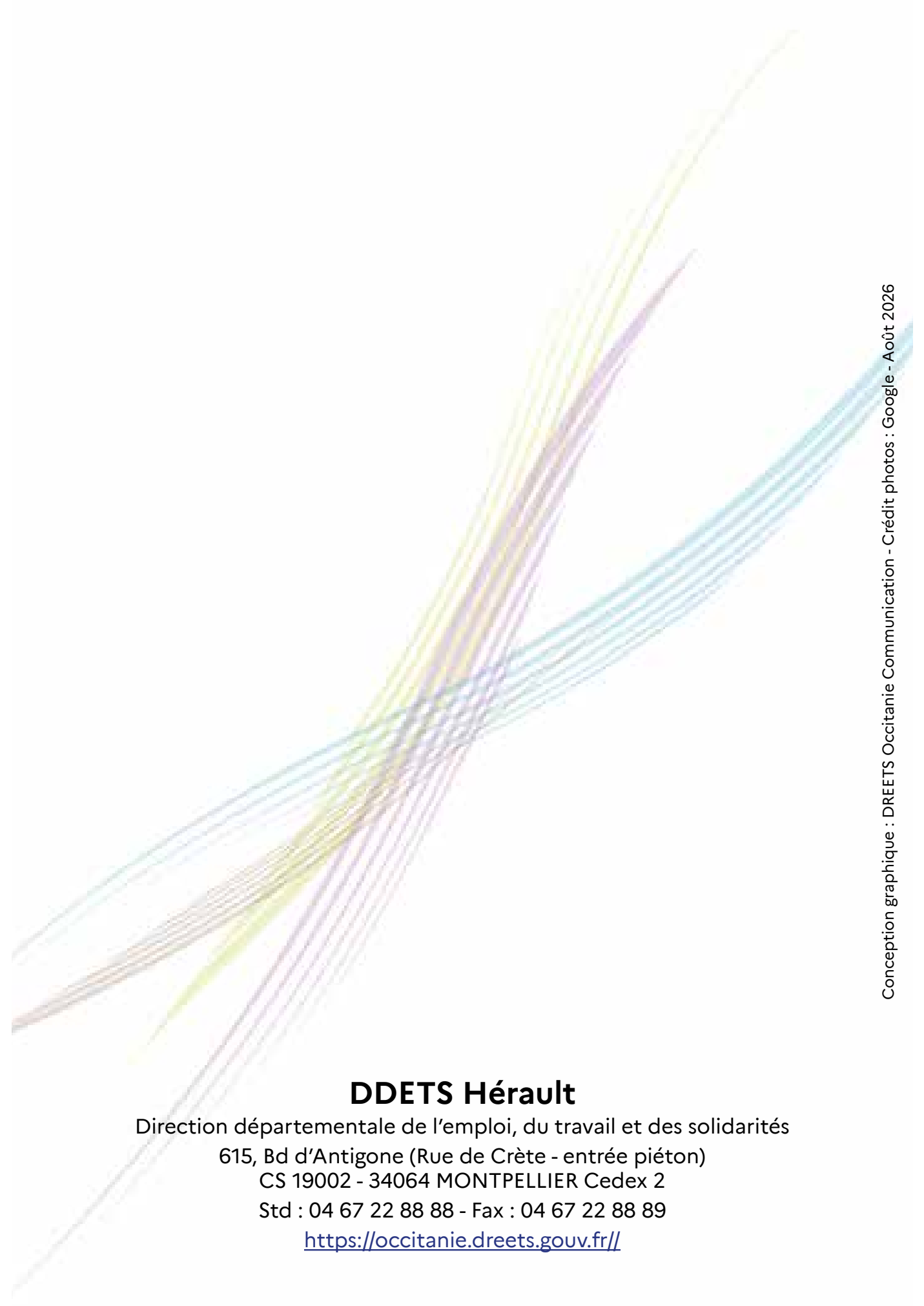
Compétence Entreprises de transports routiers de marchandises et interurbains de voyageurs des sections 3.1, 3.2, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10 et 3.11.

**Codes IRIS par quartier de Montpellier avec les UC et les sections correspondantes
Pour l'unité de contrôle n°3**

Quartier de Montpellier IRIS	UC / Section
LE MILLENAIRE A 1904	3/3
LE MILLENAIRE 1901	3/4
AIGUELONGUE 202	3/6
AIGUELONGUE 203	3/6
AIGUELONGUE 204	3/6
LES AUBES 2201	3/6
LES AUBES 2202	3/6
BEAUX ARTS 2401	3/6
BEAUX ARTS 2402	3/6
BEAUX ARTS 2403	3/6
BOUTONNET 2301	3/6
BOUTONNET 2302	3/6
BOUTONNET 2303	3/6
BOUTONNET 2304	3/6
BOUTONNET 2305	3/6
HÔPITAUX FACULTES 101	3/7
HÔPITAUX FACULTES 102	3/7
HÔPITAUX FACULTES 103	3/7
HÔPITAUX FACULTES 105	3/7
HÔPITAUX FACULTES 108	3/8

Quartier de Montpellier IRIS	UC / Section
LA PAILLADE 401	3/8
LA PAILLADE 402	3/8
LA PAILLADE 403	3/8
LA PAILLADE 404	3/8
LA PAILLADE 405	3/8
LES HAUTS DE MASSANE 502	3/8
ALCO 704	3/9
ALCO 705	3/9
EUROMEDECINE 109	3/9
ALCO 701	3/10
ALCO 702	3/10
ALCO 703	3/10
ALCO 706	3/10
ALCO 707	3/10
LES CEVENNES 801	3/10
LES CEVENNES 802	3/10
LES CEVENNES 803	3/10
LA POMPIGNANE 2101	3/10
LA POMPIGNANE 2102	3/10
HÔPITAUX FACULTES 106	3/11
AIGUELONGUE LUNARET 201	3/11

Quartier de Montpellier IRIS	UC / Section
PLAN DES 4 SEIGNEURS AGROPOLIS 301	3/11
LES HAUTS DE MASSANE 501	3/11
LES HAUTS DE MASSANE 503	3/11
CELLENEUVE 602	3/11
CELLENEUVE 603	3/11



DDETS Hérault

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

615, Bd d'Antigone (Rue de Crète - entrée piéton)

CS 19002 - 34064 MONTPELLIER Cedex 2

Std : 04 67 22 88 88 - Fax : 04 67 22 88 89

<https://occitanie.dreets.gouv.fr/>